

Fiche d'inscription



NOM :

Prénom :

Date de naissance :

Téléphone :

E-mail :

Profession des parents (facultatif):

Garderie nom et tel:

Personne à prévenir en cas d'accident et téléphone :

Expérience dansée:

Discipline(s) :

- ☐ Eveil/initiation
- ☐ Classique
- ☐ Hip hop
- ☐ Modern'jazz
- ☐ Contemporain
- ☐ Ragga-Dancehall
- ☐ Pointes

Niveau 2021 - 2022:;

Merci de joindre à cette fiche une photo d'identité et un certificat médical.

Par quel support avez-vous connu notre centre?:

Publicité - Bouche à oreille - Spectacle - Facebook - Presse - Radio

REGLEMENT INTERIEUR

- Le Centre de Danse Tamanu Iti est une école privée qui propose des cours de danse dispensés par des professeurs diplômés d'Etat.
- Un certificat médical d'aptitude à la pratique de la danse datant de moins de 3 mois est obligatoire chaque année. Il doit être fourni à l'inscription ou au plus tard dans les 15 jours suivant la reprise des cours. Celui-ci est également obligatoire en cours d'année, après une absence pour raison médicale sérieuse (opération, fracture...)
- En cas d'interruption définitive des cours pendant l'année, il ne sera procédé au remboursement des cours non pris qu'en cas de force majeure : déménagement en cours d'année vers une destination extérieure à la Polynésie, raison médicale sur présentation d'un justificatif ou certificat médical ; seule la période de l'année correspondant à la durée précisée sur le certificat donne lieu à un remboursement.
- Le Centre de Danse Tamanu Iti offre la possibilité d'un cours d'essai dans les différentes disciplines enseignées à l'issue duquel la cotisation devra être réglée afin de valider l'inscription. Le règlement des cours se fait à l'inscription, pour les paiements échelonnés tous les chèques seront remis en notant la date choisie de dépôt en banque. Une majoration de 10% sera appliquée après le dernier rappel de la cotisation impayée. En dernier recours le dossier des factures impayées sera transmis au C.D.R.C (centre de recouvrement) de Papeete.
- Le respect des horaires est impératif. Le planning annuel indique les heures de début de cours, les élèves doivent arriver 10 minutes plus tôt pour se préparer dans le vestiaire.
- Pour des raisons de sécurité, les parents doivent accompagner ou faire accompagner leurs enfants jusqu'au vestiaire et venir les récupérer à la fin des cours. Les parents sont responsables de leur enfant tant qu'ils ne sont pas confiés au professeur. Il appartient aux parents de vérifier la présence du professeur avant de laisser son enfant. Le Centre se dégage de toute responsabilité si ces mesures de sécurité n'étaient pas respectées.
- Le Centre de danse Tamanu Iti fonctionne sur la base de cours collectifs ; en conséquence, un cours à 2 élèves sera annulé, quelque soit le niveau du cours (enfants, ados, adultes). L'élève présent pourra récupérer son cours dans un autre cours, un autre niveau ou une autre discipline. A partir de 3 élèves le cours est maintenu.
- L'utilisation de téléphones portables est interdite pendant les cours ; les téléphones doivent être éteints ou en mode silencieux. Les vols ou disparition d'objets de valeurs ne sont pas de la responsabilité de l'école.
- Le port de la tenue, disponible à l'école auprès des professeurs, est exigé à chaque cours avec les cheveux tirés en chignon pour les classiques et attachés pour le jazz.
 - Pour les petites classes : Eveil, Initiation : tutu pailleté noir.
 - Cours classique : dès le niveau Bases : justaucorps noir, collants, demi-pointes et pointes selon niveau.
 - Cours jazz : dès le niveau Bases : justaucorps noir, short ou legging noir.
 - Hip Hop : pas de tenue exigée mais le port de baskets est largement recommandé.
- Les présences et retards sont notés, en cas d'absences répétées, les parents seront prévenus par la Direction.

Date

Lu et approuvé

Signature des parents